

Flash Info Fondation Albert Ferrasse - FFR

N°1 du 28 Septembre 2018

Bonjour à tous

Nous venons vous donner quelques nouvelles de la Fondation Albert Ferrasse-FFR, par le biais de cette newsletter que nous allons renouveler le plus souvent possible.

Vous trouverez des infos, des dates de réunions, des actualités sur les Grands Blessés et manifestations au profit de la Fondation, enfin tout ce qui entoure la Fondation, ses élus et tous ses membres.

Nous sommes demandeurs de vos idées, vos questions, vos remarques, etc...Merci d'avance

Sommaire Flash Info N° 1

1 - Coordonnées du Président et le la Secrétaire Générale

2 - AG de Rugby Espoir Solidarité à Gradignan (33)

3 - Réunion de la Commission de Solidarité, en pièce jointe Barème des Aides

1 - Coordonnées du Président et le la Secrétaire Générale

Président Fondation Albert Ferrasse : **Jacques LAURANS**

Fondation Albert Ferrasse-FFR
Fédération Française de Rugby
3/5 rue Jean de Montaigu
91463 MARCOUSSIS Cedex

Portable : 06 07 19 23 79 - Email : jacques.laurans@ffr.fr

Secrétaire Générale Fondation Albert Ferrasse : **Wanda NOURY**

Fondation Albert Ferrasse
Fédération Française de Rugby
3/5 rue Jean de Montaigu
91463 MARCOUSSIS Cedex

Portable : 06 48 14 64 31 - Email : wanda.noury@ffr.fr

2 – L'Assemblée Générale de Rugby Espoir Solidarité s'est tenue le 15 Septembre 2018 à Gradignan en présence de Titou LAMAISON, parrain de cette 22^{ème}AG

34 Grands Blessés étaient présents, ainsi que le Président de la Fondation Albert Ferrasse-FFR et 15 membres du Comité Exécutif

Rugby Espoir Solidarité est présidé par Philippe CUBAYNES, Jean ARHANCET en est le Trésorier Général et Bernard HOURSANGOU le Secrétaire Général.

3 – Prochaine réunion de la Commission de Solidarité le Samedi 27 Octobre 2018 à Agen

Dossier à envoyer avant le 13 Octobre 2018 au Secrétariat Général à Marcoussis

En pièce jointe et en format PDF, le tableau du barème des aides accordées lors des commissions de Solidarité.

Nota : A compter de la saison 1999/2000, (régime d'assurance modifié), les grands blessés ne perçoivent pas d'aides financières de la Fondation, seulement le versement d'une aide "premier secours" lorsque l'accident est déclaré.

Alexandre BENZENET
Correspondant Flash Info